



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E21793

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2027

ÉDITÉ LE 18/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/1967

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 01/05/2024

Capital : 32 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RM

Siret : 067 500 470 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8100272-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4658770904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4658770904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : LES MENUISERIES VOIRONNAISES

454 ROUTE DE LA TIVOLIERE  
38500 COUBLEVIE

Téléphone : 04 76 05 22 16

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.lmv-charpente-couplevie.fr>

E-mail : [sarl.lmv@outlook.fr](mailto:sarl.lmv@outlook.fr)

Responsabilité légale :

MARTIN VALLET KEVIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/12/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	04/12/2025
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	04/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.